



## Soutien à l'environnement économique

# **Le demi milliard libéré financera les projets du canton**

Conférence de presse du 19 août 2011  
Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, chef du DFIRE

# Rappel RPT

Conférence de presse du 19 août 2011



## Budget 2011

- ▶ **En septembre 2010 lors de l'élaboration du budget 2011, le Conseil d'Etat a inscrit une charge nette de 155 millions pour la contribution vaudoise à la péréquation financière fédérale (RPT) en 2011.**
- ▶ **Il a prévu en outre une charge supplémentaire de 176 mios afin de tenir compte par principe de précaution de l'augmentation calculée pour 2012 (sur la base des années fiscales 2006 à 2008 de forte croissance).**

## Comptes 2010

- ▶ **En avril 2011, lors du bouclage des comptes 2010, le Conseil d'Etat a inscrit un passif transitoire de 346 mios afin d'anticiper les impacts de la RPT attendus jusqu'en 2016 (selon le principe d'échéance basé sur l'année de calcul 2010).**
- ▶ **A ce moment-là, tous les partenaires estimaient la contribution vaudoise à quelque 500 mios par année à terme.**

# Rappel RPT

Conférence de presse du 19 août 2011



## Montants 2012

- ▶ **En juillet 2011, la Confédération a publié les montants provisoires de la RPT pour 2012.**
- ▶ **Cette péréquation intègre la position vaudoise sur la manière de considérer les données des années de calcul 2006 et 2007 qui faisaient l'objet de divergences.**
- ▶ **Elle établit la part nette du canton de Vaud à hauteur de 28 mios pour l'année 2012.**
- ▶ **Une ordonnance du Conseil fédéral validera ces chiffres en novembre.**

# Suivi budgétaire 2011

Conférence de presse du 19 août 2011



## Eléments favorables

- ▶ **Les dernières projections des charges et revenus de l'exercice 2011 en cours laissent entrevoir un résultat supérieur aux prévisions.**
- ▶ **La charge supplémentaire inscrite au budget 2011 pour anticiper l'augmentation de la contribution vaudoise à la RPT en 2012 ne sera vraisemblablement pas réalisée.**

## Risques et incertitudes

- ▶ **Interruption possible de la distribution des bénéfices de la BNS aux cantons.**
- ▶ **Premiers effets de la crise financière et de la surévaluation du franc suisse pour les entreprises.**

# Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



## Marge de manœuvre

- ▶ **Considérant d'une part la santé financière du canton et d'autre part le contexte économique fragilisé, le Conseil d'Etat propose une affectation spécifique en 2011 de l'excédent disponible lié à la RPT, sous forme de préfinancements de projets porteurs.**
- ▶ **Par préfinancements, il entend aussi bien le financement anticipé de subventions que d'investissements.**

## Enveloppe financière

- ▶ **Il utilise 175 mios de la charge non réalisée correspondant à l'augmentation de la contribution vaudoise à la RPT au budget 2011.**
- ▶ **Et il réaffecte 325 mios en lien avec le passif transitoire inscrit au titre de la RPT dans les comptes 2010.**
- ▶ **Le montant ainsi constitué s'élève à un demi milliard de francs disponibles dès cette année.**

# Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



## Thématiques retenues

	Thématique	Mesures correspondantes	Montant
1	<b>Infrastructures et mobilité</b>	Préfinancements liés aux projets d'agglomération: axes forts, transports publics et individuels, mobilité douce	325 mios
2	<b>Energies renouvelables</b>	Economies d'énergie et développement des technologies alternatives, notamment solaire	100 mios
3	<b>Industrie et innovation</b>	Redynamisation, soutien au démarrage, à l'investissement et à l'innovation des entreprises. Soutien à la réinsertion dans le secteur industriel	50 mios
4	<b>Crèches et garderies</b>	Soutien au développement de nouvelles structures et aide au démarrage	10 mios
5	<b>Logement</b>	Facilité de financement pour les communes concernant l'aide à la pierre	10 mios
6	<b>Formation professionnelle</b>	Promotion des places d'apprentissage	5 mios
	<b>Total des préfinancements proposés</b>		<b>500 mios</b>

# Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



## Conditions cadre

- ▶ **Les objets des mesures prises en considération doivent:**
  - être clairement identifiés, reconnus comme prioritaires et nécessitant des financements complémentaires;
  - reposer sur des bases légales existantes et anticiper les nouvelles règles comptables MCH2;
  - éviter les charges pérennes induites afin de préserver les exercices futurs.

## Procédure et modalités

- ▶ **Ces thématiques feront l'objet d'une analyse approfondie auprès des départements et services concernés afin de déterminer les actions préalables à mener pour une utilisation efficiente des moyens alloués.**
- ▶ **Durant l'automne 2011, le Conseil d'Etat présentera en détail les mesures proposées dans le cadre de ces préfinancements.**

# Focus préfinancements

Conférence de presse du 19 août 2011



## Cinq projets d'agglomération en cours dans le canton

### AggloY

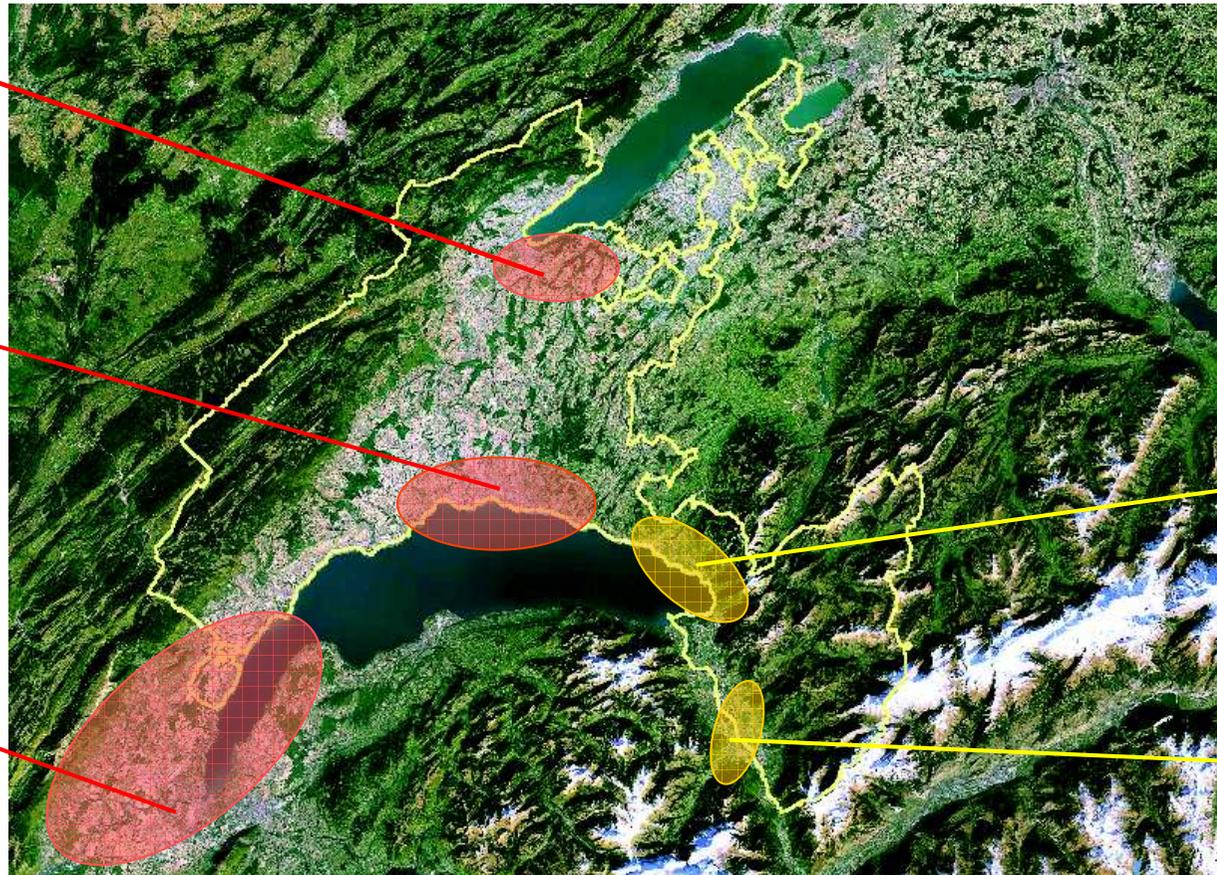
Espace public, mobilité douce, bus, etc.

### PALM

Axes forts, Tram Renens-Lausanne, REV, mobilité douce, etc.

### AFVG

Requalif RC1, croisement de Mies, etc.



RIVELAC

CHABLAIS  
AGGLO

— 1<sup>re</sup> génération (déposés)

— 2<sup>e</sup> génération

# Focus préfinancements

Conférence de presse du 19 août 2011



## Point de situation et perspectives

- ▶ **Les projets de la 1<sup>re</sup> génération bénéficient d'un taux de financement de la Confédération de 40% pour PALM et AFVG et 35% pour AGGLOY.**
- ▶ **Les dossiers des projets d'agglomération Rivelac et Chablais Agglomération seront déposés à fin 2011.**
- ▶ **L'ensemble des mesures déjà déposées (PALM, AFVG et AggloY, priorités A+B) se monte à près de 700 mios.**
- ▶ **A ce jour, la Confédération s'est déclarée prête à prendre en charge environ 280 mios de ces projets déposés.**
- ▶ **L'ensemble des projets de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération porteront au final sur plus de 1,5 milliard de francs.**
- ▶ **Les 325 millions alloués permettent d'assurer une part déterminante du financement cantonal des projets prioritaires dans les cinq agglomérations.**